Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 2 (1975)

Heft: 3

Rubrik: Evénements suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AVS/Al et assurance-maladies

Vos questions - nos réponses

Un salarié, devenu indépendant, demande s'il est obligé de déclarer la totalité de son revenu à l'AVS, vu que cette dernière est facultative?

Cette question doit trouver une réponse affirmative. Les personnes

assurées facultativement sont soumises, dès leur adhésion, aux mêmes règles que les assurés obligatoires. Les cotisations sont dues sur *la totalité* du revenu du travail, frais généraux professionnels déduits, qu'il soit salarié ou indépendant. *Tous* les assurés facultatifs acquittent les cotisations sur la totalité de leur revenu au taux prévu dans l'assurance obligatoire pour les personnes ayant une activité indépendante (sous réserve du taux dégressif de la cotisation là où le revenu annuel est inférieur à 20 000 francs suisses, 7,3% pour l'AVS et 1% pour l'AI).

Evénements suisses

Rétrospective

12 avril

Barbara, Karin, Daniela, Adrian et Beat, tels sont les prénoms des quintuplés mis au monde à la Maternité de Berne par une femme de Brienz. Il s'agit du deuxième événement de ce genre en Suisse.

16 avril

En Gruyère, une avalanche tue deux soldats neuchâtelois.

Un Suisse de 24 ans, pesant plus de 170 kilos, bat le record mondial de perte de poids à bicyclette, en maigrissant de 6,260 kg en une heure sur le vélodrome olympique de Mexico.

19 avril

Dans le cadre de la 59e Foire suisse d'échantillons, la 5e Expo-

sition internationale des inventeurs décerne son premier prix aux deux inventeurs suisses d'un système permettant uniquement aux sourds et à ceux qui sont sourds et aveugles d'utiliser le téléphone.

24 avril

Le Ministère français de la santé remet à Paris le Prix Galien, décerné chaque année depuis 1970 en France à un médicament qui représente un progrès médical important et se distingue par une efficacité thérapeutique particulière, à deux médicaments produits par Roche, à Bâle, pour le traitement de la maladie de Parkinson.

Dans le Jura, à Moutier, un affrontement de près de six heures entre forces de l'ordre et autonomistes blesse une soixantaine de personnes et provoque pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts.

1er mai

Dans une lettre ouverte au chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, 305 membres de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich réclament l'arrêt immédiat de la construction des centrales nucléaires en Suisse et une nouvelle orientation de la politique énergétique suisse.

6 mai

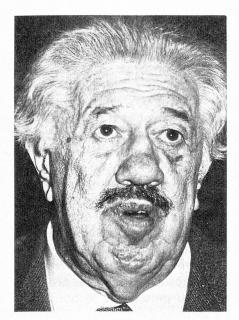
Tirant les conclusions de la situation conjoncturelle, le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'adopter trois arrêtés conte-

Michel Moos, le nouveau champion, accompagné de Roland Collombin (Photo Pascal Thurre).



La tradition à la Landsgemeinde d'Obwald est respectée (Keystone).





† Michel Simon (Keystone)

nant des mesures visant à combattre le fléchissement de l'emploi et des revenus. Il s'agit d'empêcher que les capacités de production de l'industrie de la construction ne tombent à un niveau inférieur aux besoins à long terme, d'aménager l'assurance-chômage et d'adapter la garantie contre les risques à l'exportation.

11 mai

Par 5351 oui contre 4094 non, les électeurs du canton d'Obwald se prononcent pour le maintien de la Landsgemeinde, faisant ainsi confiance à cette tradition ancestrale.

21 mai

L'équipe suisse de football obtient à Berne son premier succès dans le cadre du Championnat d'Europe des nations, face à l'Irlande, par 1 à 0.

30 mai

Le Tribunal fédéral, sis à Lausanne, fête son 100e anniversaire par une cérémonie officielle qui réunit, au Palais de Mon-Repos, des représentants de toutes les autorités constituées du pays.

Le comité d'initiative de Berthoud dépose à Berne son initiative pour



Accident ferroviaire près de Davos (Keystone).

12 dimanches par année sans véhicules et avions à moteur, qui a recueilli 117 119 signatures.

1er juin

Devant quelque 4000 spectateurs au Hallenstadion, à Zurich, le boxeur italien Franco Udella et le Suisse Fritz Chervet sont disqualifiés peu avant la fin du 2° round pour irrégularités répétées.

5 juin

En présence d'une foule considérable a lieu, au cimetière du Grand-Lancy, dans la banlieue genevoise, la cérémonie d'inhumation de la dépouille de Michel Simon, le célèbre acteur de cinéma, décédé à Paris le 30 mai.

8 iuin

Journée de votations fédérales en Suisse. Le peuple et les cantons acceptent, pour l'essentiel, de donner à la Confédération les moyens financiers pour continuer à gouverner.

15 juin

Six mille jodleurs, lanceurs de drapeaux et joueurs de cor des Alpes provenant de toute la Suisse participent, à Aarau, à la 16° Fête fédérale des jodleurs.

18 juin

Le Bureau suisse de prévention des accidents propose un abaissement de la limite générale de la vitesse de 60 à 50 km/h à l'intérieur des localités, ce qui, selon une étude effectuée par ce même bureau, serait susceptible de réduire le nombre des accidents d'environ 5%, celui des blessés et des tués de 5 à 10%.

20 juin

Roger de Vlaeminck remporte le Tour de Suisse cycliste devant Eddy Merckx et le Suisse Pfenninger.

23 juin

Des trombes d'eau d'une rare violence s'abattent dans le nordouest de la Suisse, provoquant des millions de dégâts.

3 juillet

Le 9^e Festival international de jazz débute à Montreux.

Quelque 450 enfants suisses résidant à l'étranger arrivent à Genève, Bâle, Schaffhouse et Chiasso en vue de découvrir, au sein de familles suisses, leur pays d'origine.

20 juillet

Un grave accident de chemin de fer se produit entre Landquart et Davos. Un convoi des chemins de fer rhétiques sort des voies pour s'écraser dans la Landquart grossie par les pluies. On déplore un mort.

1er août

Pour la première fois dans l'histoire de notre armée, une femme, M^{me} Elisabeth Jutzeler, entre en fonction comme chef de section militaire à Erlenbach, dans le Simmenthal.

Sport

En finale des championnats du monde de poursuite juniors, le Suisse Dill-Bundi enlève le titre

Successeur de Kurmann?

A 17 ans, Robert Dill-Bundi a redonné à la Suisse un titre mondial qui avait fait l'orgueil, à l'époque, du Lucernois Xaver Kurmann chez les amateurs. Ce dernier s'est retiré de la compétition, mais son successeur est peut-être né au vélodrome de la Pontaise, où le jeune Valaisan put compter sur l'appui du public.

Pas de suspense

L'affrontement entre Dill-Bundi et José Palma fut exempt de suspense. Tout au long des épreuves de qualification, Dill-Bundi afficha une suprématie propre à donner des complexes à ses infortunés rivaux. En finale, fidèle à luimême, le Sierrois basa sa course sur la régularité. Sentant Palma à sa portée, il accéléra même le rythme pour fondre sur lui au moment où retentissait le coup de pistolet final.

Robert Dill-Bundi aura incontestablement marqué de son empreinte ces épreuves sur piste. Il fut le seul à rejoindre trois de ses adversaires en quarts de finale, demi-finales et finale. A lui seul, l'exploit situe parfaitement les possibilités physiques de cet espoir helvétique.

Après la consécration du Valaisan

A l'heure où l'on parle de supprimer les championnats suisses sur piste faute de concurrents, l'éclosion de Robert Dill-Bundi représente un incontestable gage sur l'avenir. Ce Sierrois de 17 ans d'origine grisonne, à la chevelure blonde et au visage d'adolescent qui contraste étrangement avec son impressionnant gabarit, a fortement impressionné et confondu tous les spécialistes.

«C'est à rêver», s'est d'ailleurs exclamé Robert Ochsner, qui avait contraint son «protégé» à abandonner au cours de l'épreuve sur route. Sur le coup, l'injonction avait fait mal au jeune Valaisan. Visiblement, Robert Ochsner a voulu réserver pour la piste ce nouveau prodige de la poursuite. La tactique comportait un risque, mais personne ne le regrette aujourd'hui, alors que le puissant Helvète a laissé une incroyable impression de facilité.

Véritable force de la nature (1 m 83, 78 kg), Robert Dill-Bundi, qui effectue dans une importante firme de Riddes un apprentissage de mécanicien, marche incontestablement sur les traces de Xaver Kurmann. «Il faut éviter de brûler les étapes», proclame toutefois Oscar Plattner. L'ancien champion du monde de vitesse, qui prodigue ses conseils dans l'enceinte de l'anneau lausannois, sait de quoi il parle en mettant en garde tous ceux qui auraient tendance à vouloir exagérer la portée de ses performances. A cet âge, Robert Dill-Bundi a encore une véritable personnalité à acquérir, mais, sous la lumière des projecteurs, le jeune poursuiteur, dans des conditions idéales, a eu le mérite de faire rebondir l'intérêt d'une réunion qui tirait en longueur. Pour lui, le mécanicien Fritz Bruhlmann avait préparé un vélo avec des roues à 24 rayons et boyaux de 110 grammes (braquet 50-15, soit 7 m 15 de développement). Conditionné au maximum, entouré comme aucun autre concurrent, il a su se montrer digne des espoirs placés en lui.

Tiré de «L'Impartial»

De gauche à droite: l'Argentin José Palma, le Suisse Robert Dill-Bundi et le Soviétique Igor Pelitenko (Keystone).

